

Moldova: aide macrofinancière supplémentaire de la Communauté

1995/0275(CNS) - 08/11/1995 - Document de base législatif

-OBJECTIF : accorder une aide macro-financière à la Moldavie d'un montant de 15 millions d'Ecus sous la forme d'un prêt à long terme (pour une durée de 10 ans). -CONTENU : La Commission propose d'accorder un prêt à long terme à la Moldavie d'un montant de 15 millions d'Ecus pour une durée ne dépassant pas 10 ans, afin de contribuer à soutenir la balance des paiements de ce pays, de renforcer ses réserves et de faciliter la mise en oeuvre des réformes structurelles engagées par la Moldavie. La Commission sera chargée de trouver les ressources nécessaires sur les marchés financiers et d'assurer la gestion de ce prêt en collaboration avec le Comité monétaire et d'une façon qui soit compatible avec tout accord conclu entre le FMI et la Moldavie. Elle négocie avec les autorités moldaves les conditions de politique économique dont sera assorti ce prêt et vérifie périodiquement que cette politique est conforme avec tout accord FMI-Moldavie. Ce prêt sera mis à la disposition de ce pays en une seule tranche qui sera versée sous réserve que toutes les conditions auxquelles il est assorti sont respectées.